

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL des JEUNES du
MERCREDI 7 OCTOBRE 2026

Présents :

Aubel Candice, Bottet Louna, Fournier Lorieux Louison, Pasquier Clara, Seille Loane, Bequet Taïss, Decle Jeanne, Guillot Milo, Fauve Lucile, Laparriere Shawn, Lefloch Aubin Alexis, Mercier Mia, Olive Marilou, Oudin Marius, Pironneau Ysée, Seille Chloé, Servais Antonine.

Adultes : Bru Emmanuelle, Cambin Erika, Dècle Juliette, Hurtaud Arnaud, Lebled Cécile Legeay Didier, Tessier Mathieu.

Excusés :

Jeunes : Brazille Louane, Chalopin Hortense, Guilmet Lou, Christmann Rigal Lison, Chantelou, Dubois Alexis, Solenn Lienard Noé.

Adultes : Payne Bénédicte, Remigereau Alain et Seille Julien.

Invités :

Céline Lecat, chargée de développement des actions associatives à France Handicap

49



Organisation de la réunion

Pour faciliter les échanges et permettre à chaque jeune de prendre la parole, les participants ont été répartis en deux groupes. Céline Lecat, chargée de développement des actions associatives à France Handicap 49, était présente pour échanger avec les jeunes autour du projet de sensibilisation au handicap.

Pendant la première moitié de la réunion, le groupe collège a échangé avec Céline Lecat sur le projet handicap, tandis que le groupe écoles travaillait sur le projet Pigeonnier. À mi-réunion, Céline Lecat a changé de salle afin de rencontrer le groupe écoles à son tour.

- Groupe collège : jeunes de la 6e à la 3e, dans la salle du conseil municipal.
- Groupe écoles : jeunes de CM2, dans le bureau de Madame la Maire.

Les deux groupes ont ainsi pu avancer sur les deux projets : la sensibilisation au handicap et le projet Pigeonnier.

1. Projet : sensibiliser au handicap

L'objectif est de mieux faire connaître le handicap, de comprendre les difficultés que certaines personnes peuvent rencontrer et de favoriser le respect de chacun.

Groupe collège

L'idée de départ

Les jeunes souhaitent sensibiliser les élèves du collège aux handicaps, notamment aux handicaps invisibles, qui ne se voient pas forcément.

Les échanges

Le groupe a proposé d'organiser des conférences et des débats dans les classes du collège Molière, avec l'intervention de France Handicap 49 et de personnes en situation de handicap. Les jeunes souhaitent cibler un ou deux niveaux. Une rencontre avec le principal permettra de vérifier la faisabilité du projet et de définir les modalités d'intervention.



→ Ce qui est décidé

- Rencontrer M. Mahé, le principal du collège Molière, pour lui présenter le projet.
- Échanger avec lui sur les possibilités d'organisation : les niveaux concernés, les dates et le budget nécessaire.
- Une fois ces éléments définis, faire une demande plus précise auprès de France Handicap 49 afin de préparer l'intervention et d'obtenir un devis.

Le projet sera ensuite ajusté en fonction des possibilités du collège et du budget disponible.

Groupe écoles

→ L'idée de départ

Les jeunes souhaitent organiser des actions de sensibilisation au handicap dans les trois écoles de Beaufort-en-Anjou.

→ Les échanges

Le groupe propose d'organiser des ateliers de sensibilisation au handicap dans les trois écoles de Beaufort-en-Anjou, en privilégiant les élèves des niveaux les plus élevés.

Ces ateliers prendraient la forme de jeux et de mises en situation pour mieux comprendre les handicaps visibles et invisibles. Des personnes en situation de handicap pourraient également témoigner de leur expérience et expliquer les difficultés rencontrées au quotidien.

Les ateliers pourraient se dérouler en intérieur, par groupes d'environ 15 enfants, pendant 1 h 30 par groupe. Quatre intervenants ont été évoqués, pour un coût annoncé de 150 € pour deux heures.

Des échanges avec les directrices et les enseignants permettront de préciser le projet. Une demande détaillée sera ensuite adressée à France Handicap 49 afin d'obtenir un devis.



→ Ce qui est décidé

- Échanger avec les directrices et les enseignants des trois écoles pour vérifier ce qui serait possible.
- Définir les classes concernées et les activités qui pourraient être proposées.
- Reprendre contact avec Céline Lecat, de France Handicap 49, pour préciser le contenu des interventions et leur coût.

Le projet reste à construire avec les écoles et les intervenants.

2. Projet Pigeonnier : quelle solution pour les oiseaux en centre-ville ?

→ L'idée de départ

Le projet initial était d'installer un pigeonnier pour limiter la présence des pigeons en centre-ville. Les jeunes avaient également réfléchi aux moyens de mieux informer les habitants.

→ Les échanges

Le groupe a rappelé que le pigeonnier coûterait cher et que son efficacité était incertaine. Le faucon pèlerin, qui avait été évoqué comme une solution possible, est également très peu présent en Anjou.

Les jeunes ont donc préféré étudier une autre idée : installer un nichoir à chouette effraie, avec la possibilité de participer à sa fabrication.

Les jeunes souhaitent sensibiliser les habitants du centre-ville à l'importance de boucher les accès aux greniers afin d'empêcher les pigeons d'y accéder. La distribution de tracts dans les boîtes aux lettres a été évoquée comme une possibilité, sans qu'un mode de communication soit arrêté à ce stade.

En parallèle, le projet d'installation d'un nichoir à chouette effraie dans l'église sera étudié, sous réserve des autorisations nécessaires et du budget disponible.

→ Ce qui est décidé

Les jeunes des 2 groupes ont voté en faveur de l'installation d'un nichoir à chouette effraie.



Les prochaines étapes sont les suivantes :

- Abandonner le projet de pigeonnier, jugé trop coûteux et dont l'efficacité est incertaine.
- Vérifier si l'installation d'un nichoir à chouette effraie dans l'église est possible, notamment avec les services chargés des bâtiments historiques.
- Vérifier le budget nécessaire et demander à M. Allard s'il est d'accord avec cette proposition.
- Étudier la possibilité de fabriquer le nichoir avec les jeunes.
- Préparer une information pour les habitants du centre-ville, avec un tract dans les boîtes aux lettres et une communication sur les réseaux de la Ville.

Attention : l'installation du nichoir n'est pas encore confirmée. Elle dépend des vérifications à effectuer.

3. Questions et informations diverses

Prochaine réunion du CMJ

Il est rappelé que la réunion du mercredi 4 novembre permettra d'accueillir les nouveaux élus du CMJ et de remercier les élus sortants pour leur participation au Conseil municipal des jeunes.

La rencontre se terminera par un verre de l'amitié.

La cérémonie du 11 novembre sera également évoquée lors de cette réunion.

Prochaine réunion : le mercredi 4 novembre

